

## **PROPOSITION D'UN CHANGEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL** *Modèle établi à titre indicatif*

### **Rappel de la réglementation applicable**

Dans le cadre de son pouvoir de direction, l'employeur peut modifier les éléments du contrat de travail qui ne sont pas essentiels pour les parties au contrat de travail. Il s'agit par exemple d'un changement de l'horaire de travail dès lors que la durée du travail du salarié n'est pas affectée, d'un changement du lieu de travail qui n'a pas pour effet modifier le secteur géographique de l'activité, de la possibilité de déplacements professionnels. Le refus du salarié constitue une faute que l'employeur peut sanctionner par un licenciement disciplinaire.

**Expéditeur (l'employeur)** (nom, adresse)

**Destinataire (le salarié)** (nom, adresse)

**Date**

**Objet : modification du contrat de travail**

**LRAR**

Madame, Monsieur,

Nous vous notifions par la présente notre décision de procéder à un changement de vos conditions de travail portant sur.....(*à préciser*), à compter du.....(*date à préciser*) (1).

Ce changement ainsi apporté n'entraîne pour vous aucune modification d'un élément essentiel du contrat de travail.

Nous vous rappelons que votre refus peut avoir pour conséquence le déclenchement d'une procédure de licenciement dans le respect de la législation applicable.

Formule de politesse

Signature

(1) Il est recommandé de consulter la convention collective applicable à l'entreprise afin de connaître les dispositions prévues dans cette hypothèse.